



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

FOURNITURE DE MATERIELS DE PROPRIETE
URBAINE - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
- APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU
MARCHE 10165M008

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2010

DELIBERATION D20100594

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**FOURNITURE DE MATERIELS DE PROPRETE URBAINE - MARCHE
A PROCEDURE ADAPTEE - APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU
MARCHE 10165M008**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa séance du 25 octobre 2010 le Conseil municipal a approuvé les lots de 1 à 3 des marchés de fourniture de matériels de propreté urbaine ;

Concernant le lot n°2 une erreur matérielle s'est glissée dans le calcul du montant de la TVA et donc du montant TTC.

Pour mémoire :

| Lot | Désignation | Titulaire | Montant TTC |
|-----|--|----------------|-------------|
| 2 | 1 engin motorisé à propulsion électrique pour l'aide au balayage de voirie | ECO & MOBILITE | 9.089,60 |

Le nouveau calcul s'établit comme suit :

| | |
|-------------|-------------------|
| Montant HT | 7.950,00 € |
| TVA 19,6% | <u>1.558,20 €</u> |
| Montant TTC | 9.508,20 € |

Les autres dispositions de la délibération du 25 octobre 2010 restent inchangées.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 44 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 1 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL